

# DOSSIER DEMANDE SUBVENTION 2023

Nom de l'association :

Envoi par mail :

- Après réception de votre dossier et la vérification des pièces justificatives, un rendez-vous vous sera proposé pour l'instruction de votre demande



**Le dossier devra être envoyé en un seul envoi complet**  
**[Seuls les dossiers complets seront étudiés]**

Envoyer votre dossier à l'adresse Email suivante :  
[subvention.vie.associative@mairie-colomiers.fr](mailto:subvention.vie.associative@mairie-colomiers.fr)

**Année civile 2023** : avant le 3 février 2023 ou le 21 avril 2023

Concerne les associations qui clôturent leurs comptes au 31 décembre 2023

**Saison 2023-2024** : avant le 30 septembre 2023

Concerne les associations qui clôturent au 31/5, 30/6, 31/7, 31/8, 30/9

et qui ont un *fonctionnement saisonnier*

NATURE DE LA DEMANDE		MONTANT DEMANDE :
<input type="checkbox"/> Fonctionnement	<b>Fiche 1</b>	
<input type="checkbox"/> Projet exceptionnel	<b>Fiche 2</b>	





## NOTICE POUR BIEN REMPLIR VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

**Ce dossier doit être utilisé par toutes les associations sollicitant une subvention auprès de la Ville de Colomiers.**

*Cette attestation permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire (dans ce cas fournir une délégation de signature), de signer la demande de subvention pour certifier l'exactitude des informations déclarées.*

**Pour bénéficier d'une subvention, vous devez posséder :**

**Un numéro SIRET :** Obligatoire pour l'obtention d'une aide publique. Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur <http://www.insee.fr>)

**Avoir déclaré votre association en préfecture :** Vous aurez ainsi acquis la personnalité morale et capacité juridique. Sans cette formalité, une association ne peut recevoir de subventions publiques, dons ou legs de particuliers.

Ce dossier a été établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics et est composé de :

- La présentation de l'association : **Pages 4-6**
- Le Compte de résultats 2022 ou 2022-2023 : **Page 8**
- Le Bilan financier 2022 ou 2022-2023 : **Page 9**
- Le budget prévisionnel 2023 ou 2023-2024 : **Page 10**
- Les informations relatives aux aides perçues : **Page 11**

Ces fiches vous permettent de formuler **soit** une demande de fonctionnement **soit** une demande pour la réalisation d'un projet particulier.

- La Fiche 1 : Demande de subvention dans le cadre du fonctionnement général : **Page 12**
- La Fiche 2 : Demande de subvention dans le cadre d'un projet exceptionnel : **Page 13**

**Une demande de fonctionnement ne peut être formulée qu'une seule fois par an.**

- La déclaration sur l'honneur : **Page 14**

Pour plus de renseignements concernant ces deux demandes, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Ville ([www.ville-colomiers.fr](http://www.ville-colomiers.fr)).

Contactez le service au 05 61 15 23 82

**Votre demande ne sera prise en compte que si la ou les fiches sont complétées et signées**



Les personnes qui ont un déficit auditif, peuvent contacter le service par mail : [Vie.associative@mairie-colomiers.fr](mailto:Vie.associative@mairie-colomiers.fr)



Les structures associatives à caractère culturel ne peuvent en aucune façon bénéficier de subventions publiques.



## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES COMPLÉMENTAIRES

### L'association a :

Un agrément administratif ? Si oui précisez Oui  Non

Adhère à un réseau ou une Fédération ? Si oui précisez Oui  Non

Bénéficie des services d'un expert-comptable ? Oui  Non

A un commissaire aux comptes ? *[Obligatoire au-dessus de 153 000 € de subventions perçues]* Oui  Non

## INFORMATIONS RELATIVES AUX ADHÉRENTS [en 2022 ou saison 2022-2023]

Montant de l'adhésion :

**[Joindre obligatoirement en annexe la grille tarifaire détaillée des activités proposées]**

### Répartition des adhérents [en 2022 ou saison 2022-2023]

Columérins			Autres communes			
			TOTAL			TOTAL
0-5 ans						
6-10 ans						
11-17 ans						
18-25 ans						
26-39 ans						
40-59 ans						
+60 ans						
TOTAL						

Nombre en 2022 ou pour la saison 2022 -2023 :

L'association a-t-elle des personnes morales adhérentes ? Oui  Non

Si oui lesquelles :



## INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

[En 2022 ou saison 2022-2023]

Nb de licenciés	Meilleur niveau de pratique	Nb d'équipes en compétition	Nb d'entraîneurs diplômés

Votre association possède-t-elle une école de sport, un centre de formation ?

Oui -Nombre d'enfants : Non

Si oui est-il (elle) reconnue par votre fédération Oui Non

## INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Activités de la saison 2022-2023 ou 2022

Nb de spectacles		Nb de spectacles produits [Créations]*	
Nb de représentations		Nb de représentations de spectacles produits	
Nb total de spectateurs		Jauge théorique sur l'année	

\*Fournir la diffusion des spectacles

Votre association possède-t-elle une école de jeunes encadrée par un adulte diplômé ?

Oui  -Nombre d'enfants : Non

## INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX FORMATIONS EN 2022 ou 2022-2023

Titre des formations organisées par l'association	Titre des formations organisées par une structure extérieure

## COMPTE DE RESULTAT 2022 OU 2 22-2023

CHARGES				PRODUITS			
	Exercice N 2022 ou 22/23	Exercice N-1 2021	Exercice N-2 2020		Exercice N 2022 ou 22/23	Exercice N-1 2021	Exercice N-2 2020
<b>Dépenses Activités</b>				<b>Produits des activités</b>			
Licences/ Adhésions				Cotisations/Adhésions			
Prestations de services, spectacles ...				Prestations de services, spectacles...			
Frais de déplacements (bus, autos...)				Billetterie			
Frais d'hébergement (hôtel, camping...)				Participation des adhérents aux dépenses de sorties, visites, stages			
Frais de formations				Prestations diverses : mise à dispo de personnels, matériels			
Frais d'arbitrage, juges				Autres (à préciser):			
Indemnités versées aux bénévoles							
Autres (à préciser) :							
<b>S/TOTAL I</b>				<b>S/TOTAL I</b>			
<b>Dépenses liées aux manifestations</b>				<b>Produits des manifestations</b>			
Repas, réceptions ...				Lotos, repas, fêtes ...			
Dotations pour les manifestations (primes, coupes, bouquets ...)				Autres (à préciser):			
<b>S/TOTAL II</b>				<b>S/TOTAL II</b>			
<b>Charges de personnel</b>				<b>Subventions :</b>			
Rémunération du personnel				Ville de Colomiers			
Charges sociales				Département Haute-Garonne			
<b>S/TOTAL III</b>				Région Occitanie			
<b>Services extérieurs</b>				Fédération			
Locations : immobilier et mobilier				DRAC / CNDS			
Entretien et réparation				Fonds Européens			
Assurance				Sponsors			
Publicité, publication, relations publiques				Dons / Legs			
Petits équipements				Autres (à préciser) :			
fournitures administratives							
Télécommunication et affranchissements							
Services bancaires							
SACEM - SACED							
Autres (à préciser) :							
<b>S/TOTAL IV</b>				<b>S/TOTAL III</b>			
<b>Divers</b>				<b>Divers</b>			
Achats buvette/bar				Recettes buvette/bar			
Achats boutique				Recettes boutique (habits, CD, objets,...)			
<b>S/TOTAL V</b>				<b>S/TOTAL IV</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)</b>				<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)</b>			
<b>RESULTAT</b>							
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition de biens et services				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
<b>TOTAL</b>				<b>TOTAL</b>			

## BILAN FINANCIER 2022 ou 2022 -2023

<b>ACTIF</b> Richesses détenues à un instant donné par l'association		<b>PASSIF</b> Origine des richesses de l'association (sources de financement)		
	Montant		Montant	
Biens durables (>1 an) propriété de l'association		Capital ou Fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions non renouvelables		Capitaux permanents (ressources durables de l'association)
Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)		Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)		
Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)		Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)		
Immobilisations financières (actions, obligations et <b>cautions</b> )		Subventions d'investissement renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement sera assuré par le financeur)		
Amortissement des immobilisations		Provisions pour risques et charges		
<b>STOCKS</b>		Emprunts à moyen et long terme (EMLT > 1 an)		
Marchandises, matières premières		Fonds dédiés (ressources financières non encore utilisées : subventions, donations, legs)		
<b>CREANCES</b>		Comptes de tiers		Capitaux temporaires
<i>Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association</i>		<i>Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme</i>		
<b>COMPTES FINANCIERS - TRESORERIE</b>		Dettes financières (découverts bancaires, emprunts)		
Disponibilités bancaires		Dettes d'exploitation (fournisseurs)		
Comptes épargne		Dettes diverses (sociales ou fiscales)		
Caisse				
SICAV (valeur mobilière de placement)				
<b>TOTAL ACTIF BILAN</b>		<b>TOTAL PASSIF BILAN</b>		

## BUDGET PREVISIONNEL 202 OU 202 -202

Dépenses = recettes [Le sous total et total des charges doivent être égaux aux produits]

CHARGES				PRODUITS			
	Exercice N 2023 ou 23/24	Exercice N-1 2022	Exercice N-2 2021		Exercice N 2023 ou 23/24	Exercice N-1 2022	Exercice N-2 2021
<b>Dépenses Activités</b>				<b>Produits des activités</b>			
Licences/ Adhésions				Cotisations/Adhésions			
Prestations de services, spectacles ...				Prestations de services, spectacles...			
Frais de déplacements (bus, autos...)				Billetterie			
Frais d'hébergement (hôtel, camping...)				Participation des adhérents aux dépenses de sorties, visites, stages			
Frais de formations				Prestations diverses : mise à dispo de personnels, matériels			
Frais d'arbitrage, juges				Autres (à préciser):			
Indemnités versées aux bénévoles							
Autres (à préciser) :							
<b>S/TOTAL I</b>				<b>S/TOTAL I</b>			
<b>Dépenses liées aux manifestations</b>				<b>Poduits des manifestations</b>			
Repas, réceptions ...				Lotos, repas, fêtes ...			
Dotations pour les manifestations (primes, coupes, bouquets ...)				Autres (à préciser):			
<b>S/TOTAL II</b>				<b>S/TOTAL II</b>			
<b>Charges de personnel</b>				<b>Subventions :</b>			
Rémunération du personnel				Ville de Colomiers			
Charges sociales				Département Haute-Garonne			
<b>S/TOTAL III</b>				Région Occitanie			
<b>Services extérieurs</b>				Fédération			
Locations : immobilier et mobilier				DRAC / CNDP			
Entretien et réparation				Fonds Européens			
Assurance				Sponsors			
Publicité, publication, relations publiques				Dons / Legs			
Petits équipements				Autres (à préciser) :			
fournitures administratives							
Téléphone et affranchissements							
Services bancaires							
SACEM - SACED							
Autres (à préciser) :							
<b>S/TOTAL IV</b>				<b>S/TOTAL III</b>			
<b>Divers</b>				<b>Divers</b>			
Achats buvette/bar				Recettes buvette/bar			
Achats boutique				Recettes boutique (habits, CD, objets,...)			
				Reprise sur provision			
<b>S/TOTAL V</b>				<b>S/TOTAL IV</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)</b>				<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)</b>			
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition de biens et services				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
<b>TOTAL</b>				<b>TOTAL</b>			

[Montant de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2022 ou de la saison 2022-2023](#)

Prévision de l'utilisation de la trésorerie :

Commentaires de l'association sur l'évolution du budget entre 2022 et 2023

Caisse	
Banque	
Livret	
Autres	

## INFORMATIONS RELATIVES AUX AIDES INDIRECTES PERÇUES

L'association bénéficie-t-elle de contributions en nature de la part de la collectivité ?

Si oui indiquez lesquelles

### Mise à disposition de locaux administratifs :

Bureau  Lieu de stockage

### Mise à disposition d'équipements pour la pratique :

Salles d'activité  Gymnase  Lieu de diffusion  Espace public  Terrain

### Mise à disposition de locaux événementiels

Salle Gascogne  Hall Comminges  Salle Pierre Satgé  Auditorium Jean-Cayrou

### Accompagnement ressources humaines :

Administratif  Technique

### Mise à disposition de matériel :

Oui  Non

### Autre accompagnement :

Cocktail  Communication  Fourniture d'objets publicitaires

[Ex : Coupes, médailles, stylos...]

## INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association bénéficie-t-elle de contributions en nature autres que celles de la collectivité ?

Pourquoi les valoriser ? Elles donnent une image fidèle des activités et du patrimoine de l'association.

Elles sont valorisées à leur valeur vénale, c'est-à-dire au prix qui aurait été acquitté dans des conditions normales du marché.

### Dons en nature

Oui  Montant :

### Contributions en travail

Bénévolat  Montant :

Mise à disposition de personnes  Montant :

### Contributions en biens

Marchandises obtenues gratuitement  Montant :

### Contributions en services

Mise à disposition gratuite de locaux  Montant :

De matériels  Montant :

Fourniture gratuite de moyens de transport  Montant :

Responsable du suivi de la demande :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

@

Montant demandé	Montant du budget prévisionnel global de l'association en 2023 ou 2023-2024

**Présentation du projet de l'association et de l'objectif de la demande :**

**Principales activités prévues en 2023**      **3**      **4**

Activité	Salle	Fréquence	Public visé	L'activité à lieu dans un des quartiers prioritaires de la ville [QPV]	
				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

QPV : Val d'Aran, Poitou, Bel Air, Fenassiers, En Jacca

Engagement de votre association auprès de la Ville durant **l'année écoulée** :

**[Fournir obligatoirement le justificatif en annexe]**

- PEDT
- Carnaval
- Maisons citoyennes
- EMISA
- Appel à projet
- Autre précisez :
- Forum des associations
- Actions pour les personnes en situation de handicap
- Actions sport santé

Responsable du suivi de la demande :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

@

Montant demandé	Montant du budget prévisionnel global de l'association en 2023 ou 2023-2024

**Présentation de l'objectif de la demande :**

*[Fournir en annexe la diffusion du spectacle pour les projets de création.]*

**Environnement du projet en 2023**      **3**      **4**

Activité - salle	Lieu [quartier]	Date	Public visé	Nombre	L'activité à lieu dans un des quartiers prioritaires de la ville [QPV]	
					Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
					Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
					Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
					Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
					Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

QPV : Val d'Aran, Poitou, Bel Air, Fenassiers, En Jacca

Votre demande est-elle en lien avec les projets de la Ville de Colomiers ? :

Oui

Non

Si oui lequel :

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

**Je soussigné(e), Madame, Monsieur :**

**Prénom :**

**Représentant(e) légal(e) de l'association, en qualité de :**

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et des paiements afférents
- Certifie l'exactitude des informations et documents annexés au dossier de demande de subvention
- M'engage à fournir à la ville de Colomiers tous documents complémentaires qui lui paraîtront utiles
- Prends acte du fait que toute fausse déclaration entraînerait le reversement de la subvention attribuée à l'association
- Prends acte que, dans le cadre du financement d'un projet, la non réalisation du projet entraînerait le reversement de la subvention attribuée à l'association
- Certifie que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément

Fait le

à

Signature

## DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE :

- Les statuts, le récépissé de déclaration en préfecture, la copie de la parution au Journal Officiel [uniquement pour la première demande],
- Le récépissé de déclaration pour toute modification déposée en préfecture, [\[Fournir obligatoirement les statuts modifiés \]](#)
- Le compte-rendu ou PV de la dernière assemblée générale,
- La liste des membres du bureau,
- La grille des tarifs pratiqués par l'association,
- La Déclaration Sociale Nominative [D.S.N] pour les associations employant du personnel,
- Un Relevé Identité Bancaire,
- Le bilan d'activité de l'année écoulée,
- Le projet associatif,
- Si l'association a un expert-comptable ou un commissaire aux comptes, joindre les comptes certifiés,
- Contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat. [\[A télécharger et à joindre signé\]](#)

**Si l'ensemble du document n'est pas renseigné, ou les pièces justificatives demandées ne sont pas fournies, le dossier sera retourné.**